

COMPTE RENDU DU CONSEIL SCIENTIFIQUE
DU 22 JUIN 1989

Etaient présents :

Collège A' : MM. ANGUE - BRUNEEL - MALVACHE - OUDIN - GIUSTO - HORLING - LE RAY - SOENEN - WILLAEYS

Collège C'1 : MM. DEFOSSEZ - MACHELART - ROGER - WAXIN

Collège C'2 : M. MILLOT

Collège D'2 : MME CANTEGRIT

Collège Etudiant : MM. BELMAHJOUBI - PARMENTIER

Personnalités extérieures : MM. LEROUX - HOUVENAEGHEL

Membres invités : Mme FORESTIER - Mme CAMION - MM. DOROBISZ - LUC - MARTINACHE - MORIAMEZ - MOREAU - PSONKA

Ont donné pouvoir :

Collège B' : M. VAILLANT

Collège C' : M. BRICOUT - M. PETIT

Personnalités extérieures : MM. CANTEGRIT - BECART

---oOo---

1 - Approbation du compte - rendu de Conseil Scientifique du 2 mars 89

Adopté à l'unanimité.

2 - Ventilation "Enveloppe recherche 89".

La ventilation proposée en annexe 1 est adoptée.

A l'avenir, le principe de comptabiliser les nouvelles thèses au même taux que les anciennes est acquis.

3 - Politique régionale de recherche : information.

Monsieur ANGUE rappelle qu'un audit commandé par la région a permis de révéler de nombreuses activités de recherche intéressantes dans notre région, mais aucune d'elles n'atteint une notoriété nationale ou internationale. Monsieur HORLING fait remarquer que l'étude entreprise par la région n'a pas pris en compte les Sciences Humaines faute de critères d'appréciation. La région souhaite donc fédérer des équipes autour de grands axes de recherche.

Six thèmes ont été définis dont 4 intéressent l'Université de Valenciennes :

- Technologie de la production
- Technologie de la Communication
- Biologie santé
- Transports

Des regroupements ont été engagés au sein de l'Université et même en association avec d'autres laboratoires extérieurs au sein de ces 4 thèmes.

Technologie de la Production (voir annexe 6)

Monsieur SOENEN précise les regroupements envisagés :

- au niveau local

. regroupement des secteurs :

matériaux

mécanique

génie électrique
automatisation

Les laboratoires regroupés pourraient travailler au sein d'un "laboratoire d'automatique et de mécanique" et axer leur recherche sur des thèmes définis.

- au niveau régional un souhait d'émergence d'un niveau recherche associant Universitaires, industriels et professionnels est apparu. Des projets de recherche dans le secteur industriel et les nécessités de créer des moyens permanents dans les laboratoires vont nécessiter la définition des moyens matériels financiers et humains à mettre en place pour satisfaire un projet d'ensemble pouvant porter la structure au niveau CNRS.

Technologie de la Communication

Messieurs BRUNEEL - MARTINACHE et MORIAMEZ sont maîtres d'oeuvre de ce dossier.

Le document présenté reprend le schéma général de la communication de l'Université, les regroupements envisagés et les projets de diplômes en Communication.

Monsieur BRUNEEL fait également part d'un projet de regroupement régional au sein d'un Institut de Micro Electronique et Electronique du Nord (IMEN) (annexe 5).

L'attention est attirée par plusieurs intervenants sur les nombreux risques que comporte une telle démarche qui devra s'entourer de nombreuses "sauvegardes".

Monsieur MARTINACHE expose également la préparation de deux diplômes de Communication (1 DESS et 1 DEA) (annexe 3 et 4) qui permettront de "conforter les points de vue et de bâtir quelque chose ensemble".

Transport

Ce projet qui repose sur le GRTT vise à fédérer des équipes afin de fortifier. Les programmes et objectifs sont définis au sein de l'annexe 7 ci-jointe.

Biologie - santé

Une base importante d'études a déjà été réalisée à Valenciennes au sein du Laboratoire d'Automatique Industrielle et Humaine et du Laboratoire d'Opto Acousto Electronique.

Les thèmes de recherche sont définis au sein de l'annexe 8..

4 - Imprimé de "Demande d'habilitation à diriger les recherches" (annexe 9).

Imprimé adopté à l'unanimité.

5 - Groupes de formation doctorale

Le décret du 29/11/88 sur la réorganisation des études doctorales évoque l'organisation de groupes de formations doctorales (annexe 10) encadrant les étudiants de DEA. Les propositions de création de "groupes de formations doctorales" seront étudiées en conseil scientifique restreint et soumis à la décision du Président.

6 - Projet FIBM déposé par l'IUT.

Le Projet de création d'un réseau * déposé par l'IUT est proposé à la présentation d'une demande de crédits sur la seconde tranche du FIBM;

Compte tenu de la remise en forme du financement, le conseil émet un avis favorable à l'unanimité pour sa transmission.

7 - DU Sciences et Techniques de l'Education

Cette formation universitaire proposée par l'IFOREP (cf annexe 11) devrait déboucher à terme sur un BAC + 5 (DESS Multimédia).

Ce projet est adopté à l'unanimité.

8 - Politique contractuelle.

MM. TOURNIER et PSONKA effectuent un compte rendu de la réunion qu'ils ont eu avec des responsables du ministère sur ce sujet le matin même.

- Première étape de la politique contractuelle :

21 universités sont concernées. Elles doivent rendre leur dossier (projet d'évolution sur 4 ans) pour le 13 juillet ; ce contrat avec le MEN sera signé fin 89.

Les universités du Nord devraient bénéficier de mesures de rattrapage sous réserve des disponibilités de finances publiques.

Composition du document : 4 parties

1. Politique de recherche
2. Postes et personnels
3. Enseignements nouveaux
4. Mesures d'accompagnement

Informations complémentaires

Enseignements :

Seront étudiés par cycles

1er cycle : unités capitalisables à envisager si possible (afin de développer les formations continues).

2ème cycle : "déréglementation" les diplômes nationaux pourraient être réduits à 15 à 20 maquettes pour toute la France, auxquels viendraient s'adjoindre options ou mentions locales.

3ème cycle : tendance à démarquer nettement les DESS des DEA.

Enseignements technologiques

Un comité d'expertise pédagogique étudiera les projets et des conseillers auprès des établissements établiront le relai entre Université et comité.

Souhaits de passerelles entre Université et Ecoles et échanges de professeurs entre Université et Ecoles

Financements

Souhait d'une augmentation de la participation financière des collectivités au fonctionnement des Universités.

- Classement des formations.

Présentation des formations

Monsieur TOURNIER rappelle les grandes étapes de la concertation lancée par le Président et fait part des principes définis en bureau élargi.

Il propose ensuite au Conseil Scientifique d'adopter la méthode de travail déjà utilisée par le CEVU réuni le 15 juin afin de garantir toute la cohérence souhaitable dans les travaux qui relèvent de la compétence des différents Conseils de l'Université.

Il est proposé de voter sur les projets présentés dans chacun des trois axes prioritaires, après l'audition des rapporteurs de ces projets.

MM. MORIAMEZ et SOENEN souhaitent qu'il y ait 5 votes et non 3 comme en CEVU de façon à identifier clairement les dominantes Communication, Génie Industriel, Droit Gestion et Relations Internationales. Cette suggestion est agréée par la majorité des membres du Conseil.

Résultats des votes :

1 - Premiers cycles :

| | |
|-------------------------------------|----|
| DEUST PRODUCTIQUE DU BATIMENT | 39 |
| DEUST DE DROIT IMMOBILIER | 56 |
| DEUG SPI | 61 |
| DIPLOME UNIVERSITAIRE PROFESSIONNEL | 74 |

2 - Formation de formateurs

| | |
|--|-----|
| LICENCE D'ANGLAIS | 74 |
| MAITRISE DE LETTRES MODERNES | 76 |
| MAITRISE DE MATHEMATIQUES | 85 |
| MAITRISE D'ANGLAIS | 101 |
| LICENCE DE TECHNOLOGIE MECANIQUE | 104 |
| LICENCE D'ALLEMAND | 106 |
| LICENCE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'EDUCATION | 129 |
| DESS CONCEPTION DE PRODUITS MULTIMEDIAS | 153 |

3 - Communication

Un seul projet : DESS ARTS ET COMMUNICATION

4 - Génie Industriel

| | |
|---|----|
| MST SYSTEMES HOMME MACHINE | 35 |
| MST ELECTRONIQUE | 43 |
| MST FABRICATION ET UTILISATION DE MATERIAUX NOUVEAUX | 53 |

5 - Droit, Gestion et relations internationales

| | |
|---|----|
| MAITRISE DROIT GENERAL | 47 |
| DESS NEGOCIATEUR INTERNATIONAL | 55 |
| DESS GESTION AFFAIRES INTERNATIONALES ET EUROPEENNES | 58 |
| LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE | 82 |
| LICENCE LEA ESPAGNOL | 86 |

CONSEIL RESTREINT

La demande de détachement de Monsieur FIOROT auprès du CNRS recueille l'avis favorable à l'unanimité du Conseil réuni en formation restreinte.